

Quelques éléments de la problématique de la création et de la réception du roman d'expression amazighe (Kabyle)

Mohand Akli SALHI*

Le roman d'expression amazighe (Kabyle) est de création récente. Cette variante linguistique de l'écriture romanesque algérienne a vu le jour dans des conditions historique, sociologique et sociolinguistique particulières. Écrit dans une langue réputée essentiellement d'usage oral, dont le statut (national) ne lui est accordé qu'en 2003, et produit par des individus qui n'ont pas reçu un enseignement formel en amazigh pour un lectorat, formé également en arabe et/ou en français et qui n'a pas de tradition de lecture, ce type de texte est confronté à de multiples et véritables dilemmes au niveau de sa création. Par ailleurs, il prend place dans un champ littéraire ayant déjà ses propres logiques éditoriales, ses circuits commerciaux et ses critères de légitimation.

Comment, dans de telles conditions, se présente cette catégorie de textes aussi bien au niveau créatif (choix thématique, forme linguistique, relation avec l'oralité, etc.) qu'au niveau de la réception (lecture, insertion culturelle, mécanismes de légitimation, etc.).

Tel est le questionnement de base que nous voulons aborder dans notre communication. En fait, il s'agit là, entre autres, de poser les jalons nécessaires pour une étude qui tentera de mettre en lumière le fonctionnement institutionnel de l'expression romanesque amazighe (kabyle) dans le large champ littéraire algérien, lui-même en construction.

I. Inventaire des textes

Avant de tenter l'étude des mécanismes de la création et de mettre en exergue les facettes de la réception du genre romanesque en kabyle, il y a lieu tout d'abord de préciser ce qu'on entend par l'étiquette « roman kabyle » et de cerner le corpus qui le constitue et de faire connaître les conditions éditoriales des textes.

Par roman kabyle, il faut entendre, provisoirement pour des raisons de commodité, tout texte *écrit en langue kabyle* portant la mention architextuelle roman, *ungal* en amazigh, ou pris comme tel soit par l'auteur (ou l'éditeur) soit par le lecteur (ou le critique). De ce fait, un texte écrit par un kabyle en langue française ou arabe n'est pas considéré,

* Docteur en littérature amazighe, enseignant, Université de Tizi-Ouzou.

dans cette étude, comme roman kabyle. L'élément linguistique est ici pertinent et discriminatoire. L'expression « écrivains kabyles » utilisée dans la recherche en littérature d'expression française est, dans ce sens, trompeuse.

Au niveau éditorial, il y a lieu tout d'abord de noter qu'il est difficile de recenser avec précision les textes littéraires modernes. Leur existence sur le marché (que ce soit au niveau national ou au niveau de la diaspora) est problématique à plusieurs niveaux. La bibliographie courante algérienne n'est pas assurée. Les bibliographies littéraires ne mentionnent les textes littéraires kabyles que rarement et d'une manière fragmentaire et marginale.

L'inventaire proposé ici ne prend en considération que les textes édités en entier. Ceux¹ qui sont publiés en extraits ou en parties dans des magazines ou revues ne sont pas recensés ici. De même, les romans manuscrits ne sont pas inventoriés².

A notre connaissance, il y a plus d'une vingtaine de romans écrits en kabyle dont trois sont des traductions de la langue française et un autre traduit de la langue arabe. Ces textes constituent une facette du passage de l'oralité à l'écriture. Le premier texte portant la mention d'*ungal*, de roman, est celui de Rachid Aliche intitulé *Asfel*. Ce dernier est édité en 1981. Cependant, la naissance du genre romanesque en langue kabyle remonte aux écrits de Bélaïd At Ali, notamment avec son texte *Lwali n wedrar* (Le saint de la montagne). Ce texte reprend l'essentiel des caractères propres au genre du roman : longueur narrative, inscription des personnages dans la durée, peinture des passions et des mœurs, etc. Écrit vers la fin des années quarante, il a été publié, d'abord en parties, durant les années cinquante puis, en entier et avec d'autres types de textes, en 1964.

N'ayant pas de conditions socio-économiques favorables à son existence, le roman kabyle n'a fait son apparition, d'une manière de plus en plus significative, qu'à partir des années quatre-vingt. C'est durant ces années que Aliche et Sadi avaient respectivement publié leurs textes. Il faut attendre l'ouverture politique consécutive aux émeutes d'octobre 1988 pour voir les romans de ces auteurs réédités en Algérie. Les années quatre-vingt dix ont vu la publication de six romans dus respectivement à

¹ La revue de l'association berbère de Bruxelles avait publié un roman en parties. De même, *Izen Amaziš*, revue de la fédération des associations culturelles berbères, *Agraw Adelsan Amaziš*, a publié des extraits de la traduction du roman de T. Djaout, *L'exproprié*.

² Nombre important de romans sont envoyés, entre autres, au concours Mouloud Mammeri organisé par la fédération des associations culturelles berbères, *Agraw Adelsan Amaziš*. Leur inventaire, classification et étude sont très intéressants à plusieurs égards.

A. Mezdad (1990), A. Ouhemza (1994), S. Zenia (1995), B. Hamdani (1998?), Nekkar (1999) et Ait Boudaoud (1999). La création du genre romanesque va s'accélérer puisque à partir de l'an 2000, onze (11) romans seront édités. Ce qui représente une augmentation de plus de 100% par rapport au nombre de textes déjà existants. C'est en avril 2000 que le roman de Said Iamrache est publié à titre posthume. En 2001 Mezdad édite un autre texte. En 2002, deux textes sont publiés. Il s'agit respectivement des romans de Dj. Benaouf et de S. Zenia. Trois romans sont édités en 2003 : celui de O. Dahmoune, celui L. Oulansi et celui de B. Tazaghart. A. Boutlioua, Iglı .N. tlelli et Y. Oubellil éditent à leur tour leurs textes en 2004. En 2005, S. Aoudia publie son texte. Plus récemment, quatre autres romans ont vu le jour. Il s'agit des textes respectivement de T. Ould Amer (2006), de S. Zamouche (2007), D'O. Dahmoune (2007) et de M. Ait Ighil (2008).

Au niveau de la traduction, on recense quatre romans traduits. Le premier remonte à l'année 1991. Il est la traduction du texte, *Le prophète*, de Khalil Djebbar par F. Abache. Le deuxième est la traduction du roman de T. Ouettar, *Rummana*. Les deux autres sont des traductions respectivement de *Le fils du pauvre* de Mouloud Feraoun et de *Le petit prince* de Saint Exupéry. Ces deux traductions sont respectivement dues à M. Ould Taleb et à H. E. Mansouri.

II. Les conditions éditoriales et institutionnelles

Les conditions institutionnelles du roman kabyle sont à lire d'abord dans son existence éditoriale. Sur l'ensemble des textes, huit sont édités en France. Les autres le sont en Algérie mais à compte d'auteur pour la plupart. Les éditions algériennes professionnelles sont exceptionnelles³. Seuls quatre textes sont édités par des maisons d'édition dont deux d'entre elles sont de création récente et inconnues sur la scène culturelle. Les autres éditeurs sont, pour la majorité, militants (*Tizrigin Yuba wissin*, *Agraw adelsan amazi\$*) ou partisans (Les éditions *Asalu* du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie). Le tirage des textes est réduit. La qualité de fabrication (papier, reliure, couverture, caractères, etc.) est modeste, médiocre pour certains textes. Tous les textes sont confrontés au problème de la diffusion. Certains textes comme *Didida* de Oulansi et

³ Edité par Casbah Editions, le texte *Ccna n yebzaz* d'Ait Boudaoud est bilingue (français-kabyle). La version française est donnée la première. Les indications relatives à l'aspect bilingue ou à l'aspect kabyle du texte sont données à la page du titre et à la quatrième de la couverture. Pas sur la couverture. Comment compte-t-on dans ce cas capter l'attention du lecteur kabylophone ?

de *Nek akw d kem, kem akw d nek* de Hamdani ne sont vendus que dans l'environnement immédiat de leurs auteurs : Béjaïa pour le premier et Tizi-Ouzou pour le second. Les textes publiés en France ne sont pas disponibles en Algérie exception faite du deuxième texte d'Aliche, *Faffa*, et d'*Askuti* de Sadi. Ces derniers sont réédités ; l'un à compte d'auteur et le second par une édition partisane. De ce fait, les textes publiés en France sont inconnus du public. Leurs auteurs ne sont reconnus comme romanciers que par l'information et la critique journalistiques ou l'information militante. Notons enfin que le Haut Commissariat à l'Amazighité a édité, depuis 2003, trois titres (voir bibliographique).

III. La langue de la création

Les textes romanesques sont écrits dans un contexte sociolinguistique complexe caractérisé essentiellement par le plurilinguisme. Ils sont écrits dans une langue réputée orale sans tradition importante d'écriture. Bélaïd At Ali, celui qu'on peut considérer comme le premier romancier en langue kabyle, s'étonnait que sa langue maternelle puisse s'écrire. C'était le Père Degezelle qui lui proposait de transcrire des contes kabyles.

La langue de ces romans n'est reconnue par l'Etat algérien que récemment. Désormais, elle est une langue nationale. Dans les pratiques linguistiques, elle est vernaculaire. Jusqu'au début des années quatre-vingt dix, elle n'était pas enseignée ; son utilisation est cantonnée dans les espaces familiaux, amicaux et restreints. Dans le champ sociolinguistique algérien, elle était minorée. Jusqu'à une date récente, on la stigmatisait.

C'est dans ce contexte défavorable (oralité, domination, minoration, stigmatisation) à la langue kabyle que le roman kabyle a vu le jour. Dans la présentation consacrée au roman de S. Sadi, A. Mezdad recommande, à ceux qui considèrent que *le berbère n'est pas une langue*, de lire *Askuti*⁴, le roman de Sadi. La plupart des auteurs sont bilingues, sinon plurilingues. Les premiers auteurs pouvaient écrire en langue française. Le succès et la notoriété étaient plus faciles avec cette dernière qu'avec la langue berbère. Le roman algérien d'expression française avait déjà ses titres de noblesse. A la question de savoir pourquoi il écrit en kabyle, S. Zenia pense qu'il est un devoir de tout amazighophone d'écrire dans sa langue⁵. Ecrire en kabyle était/est donc un choix militant.

⁴ « I widak ib\$an ad mêun tamazi\$t qqaren maççi t-tameslayt, d asqewqew n nnig lkanun, a sen nini: \$ret "ASKUTI" » (Sadi, Askuti, Asalu, 1991, p. 14)

⁵ Communication personnelle : « ma yella, nekk, keçç, wayev, ur nuri ara s tmazi\$t, anwa ad yarun yes-s ? Issefk ad tt-naru, ad tt-necnu, ad necveê yes-s » [Si moi, toi ou quelqu'un d'autre, nous n'écrivons pas en berbère, qui va le faire ? On doit écrire, chanter et danser avec cette langue].

La connaissance et la maîtrise de la langue française, ou de la langue arabe pour la nouvelle génération d'auteurs, sont apparentes à un niveau proprement linguistique. On décèle dans les romans kabyles un nombre important de calques syntaxiques. Plusieurs phrases et paragraphes y sont pensés en langue française ou arabe. Ce qui a engendré dans certains cas la création de plusieurs néologismes soit pour traduire des notions qui ne sont pas pourvues de mots en kabyle soit pour remplacer un emprunt, notamment à l'arabe. Des schémas syntaxiques de ces langues se retrouvent exploités dans les romans. Des expressions étrangères à la langue kabyle sont traduites et/ou adaptées dans les romans. D. Abrous (1989 : 81-103) a bien montré une facette de ces influences de la langue de formation et des langues de l'environnement linguistique sur l'écrit romanesque kabyle. En fait, les auteurs ont produit des textes qui, sur le plan linguistique, actualisent et donnent forme à la coexistence de plusieurs langues dans l'environnement sociolinguistique algérien en général, et kabyle en particulier. Au niveau du lexique, par exemple, la néologie constitue une caractéristique essentielle de l'écrit romanesque. A titre d'illustration, Dj. Benaouf donne même un glossaire kabyle-français avec les sources lexicographiques utilisées. S. Zenia explique en bas de page les néologismes ou les mots qu'il croit inconnus du lecteur. De son côté, A. Mezdad (2000) renvoie son lecteur, à la fin de son texte, aux mots français correspondants aux mots berbères donnés dans le corps du texte.

Toutes ces interactions linguistiques posent par ailleurs, au niveau de la lecture, des difficultés de saisie syntaxico-sémantique des phrases et des expressions et des difficultés de reconnaissance sémantique des nouvelles unités lexicales. Les textes *Yugar ucerrig tafawett* et *Nek akw d kem, kem akw d nek* respectivement de A. Nekkar et de B. Hamdani sont de bonnes illustrations de ces facettes de la langue kabyle. Plusieurs éléments linguistiques, tant au niveau lexical qu'au niveau syntaxique, permettent de voir ces deux textes comme des traductions ou des quasi-traductions⁶ respectivement de la langue française et de la langue arabe.

Toutes ces caractéristiques sociolinguistiques (oralité, stigmatisation, minoration, contact et conflits linguistique et reconnaissance politique et juridique tardive) dont il était question plus haut déterminent la position de la littérature amazighe en général, kabyle en particulier, dans le champ littéraire algérien. En effet, il ne peut y avoir de reconnaissance

⁶ Par quasi-traduction, il faut entendre la situation où l'expression dans une langue maternelle est orientée, dans ses schémas de pensées, dans ses schémas syntaxiques et lexicaux et dans ses structures énonciatives, par les langues de formation du locuteur (Cf. Oussalem, 1999). Voir aussi Oussalem, 2002.

institutionnelle de cette littérature tant que la langue qui la véhicule ne soit pas officiellement reconnue. Le caractère "langue de tous les algériens" (sic) puis national du statut de la langue amazighe en Algérie permettra à la littérature amazighe d'intégrer, progressivement, les institutions étatiques et les institutions sociales (école, enseignement universitaire, presse écrite et audio-visuelle, concours, etc.). La reconnaissance institutionnelle de cette littérature est de ce fait très récente et très timide.

IV. Ecriture et oralité

Les rapports qu'entretiennent ces textes romanesques avec l'oralité traditionnelle sont complexes. On peut penser que les genres (roman, théâtre, nouvelle), étant donné qu'il sont des catégories littéraires et esthétiques empruntées à d'autres traditions, occidentale notamment, n'ont aucune relation avec la tradition littéraire kabyle. Il est vrai que sur le plan générique et esthétique, ce genre opère bien des ruptures avec les genres et les textes de cette tradition du fait, premièrement de l'écriture et, deuxièmement, du manque, à priori, de lien de parenté avec l'un des genres de l'oralité traditionnelle, il demeure que les auteurs qui ont opté pour l'écriture romanesque sollicitent les genres de l'oralité traditionnelle pour féconder leurs textes. Ces derniers sont truffés d'éléments littéraires issus de la tradition orale. La présence des proverbes, des contes et des poèmes dans les textes romanesques rattache ces derniers à un fonds littéraire venant du fin fonds de l'histoire. Le nombre de proverbes et d'expressions stéréotypées, par exemple, dans *Iv d wass*, *Tagrest ur\$u* d'Amar Mezdad, dans *Tafrara* de Salem Zenia et dans *Timlilit n t\$ermiwin* avoisine le chiffre de 600. En étudiant la résurgence, le retraitement et les significations de ces formes traditionnelles dans le roman *Iv d wass* de Mezdad, A. Améziane conclut que le romancier utilise les genres traditionnels pour en faire des procédés. Autrement dit, Mezdad, tout comme Zenia et Benaouf, met l'oralité au service de l'écriture selon l'expression d'Améziane. Au niveau proprement stylistique, l'écriture romanesque reprend certaines caractéristiques de l'oralité, comme les répétitions, les interpellations à fonction phatique et la brièveté des séquences narratives⁷. En fait, il nous semble qu'il faut lire dans ce rattachement au style de l'oralité des réflexes de composition, qui dénotent au niveau plus profond, toute la difficulté de passer d'une langue essentiellement orale à une langue d'écriture.

⁷ Ces caractéristiques définissent globalement ce qu'on pourrait appeler le style oral.

Par contre, par la nouvelle disposition rhétorique des textes et leurs matériaux linguistiques (néologie parfois très abusive et les calques syntaxiques), la plupart des auteurs des romans, s'écartent du système de convenance littéraire traditionnelle. Le romancier n'assume pas la même fonction sociale que le poète traditionnel ; son statut se différencie également de celui du conteur du fait qu'il développe, par le biais de son écriture, une éthique nouvelle qui risque ne pas recevoir l'adhésion des récepteurs. Par ailleurs, de part les choix esthétiques (dus essentiellement aux lectures et aux projets d'écriture des romanciers), le romancier ne partage pas (forcément) la communauté de culture avec ses éventuels lecteurs.

V. Les grandes tendances textuelles

Les tendances les plus frappantes qu'on peut observer dans le roman kabyle se situent à deux niveaux : le niveau proprement textuel qui se subdivise, à son tour, en deux volets (le volet thématique et le volet linguistique) et le niveau générique qu'on peut analyser doublement : d'un côté en terme de relation du texte au genre (relation architextuelle), d'un autre côté en terme de relation du texte avec les mentions paratextuelles telles que les préfaces, les postfaces et les présentations.

A. Niveau textuel

a. Le volet thématique

Au niveau des contenus, la thématique la plus dominante est la revendication identitaire et linguistique. Cette thématique est plus apparente dans les premiers textes. Dans son premier texte, Aliche développe tout au long de sa narration l'idée obsessionnelle du sacrifice pour le recouvrement de l'identité amazighe. Le narrateur y fait appel à plusieurs paramètres définissant cette identité : géographique à travers les multiples toponymes qui couvrent l'ensemble de l'Afrique du Nord auquel il ajoute les Iles Canaries, historiques par les mentions des villes historiques et les allusions à l'écriture de l'Histoire et aux événements historiques. La quête identitaire prend sa forme extrême dans la figure de la jarre brisée ne pouvant plus contenir ni nourriture ni eau. La question de savoir comment réparer cette jarre (comment se fait-il que sur 20 millions d'amazighs, il n'y a pas quelqu'un pour se sacrifier pour cette identité) tourne en une obsession et les propos du narrateur deviennent des délires conduisant à une seule issue : celle du sacrifice. D'où le titre du roman. Si le roman d'Aliche intègre l'Histoire ancienne comme matière d'interrogation, ceux de Sadi (*Askuti*), de Zenia (*Tafrara*), de

Nekkar (*Yugar ucerrig tafawett*), d'Ouhemza (*Si tedyant Ser taye*), de Oubellil (*Arrac n tefsut*) et, d'une manière plus imagée, celui de Mezdad (*Tagrest ur\$u*) s'appuient sur l'Histoire récente. Les histoires racontées s'implantent dans l'Algérie contemporaine et font, d'une manière implicite ou explicite, du mouvement national, de la guerre d'indépendance et des événements de 1980⁸ des moments importants exprimant à la fois l'identité amazighe et sa répression. Les personnages centraux de ces romans sont tourmentés à l'idée de savoir que leur identité culturelle et linguistique est niée et qu'une autre identité, arabo-islamique, leur est imposée. Certains de ces personnages trouvent même la mort en tentant de faire entendre leur différence identitaire. C'est le cas de *Yidir* dans *Tafrara* de Salem Zenia, mort sous la torture dans la prison de Berwagiya. Le même sort est réservé également à Waéli dans *Tagrest ur\$u* de Mezdad. Ce personnage, qui peut être interprété comme une référence (implicite) au personnage historique de Benaï Weéli, déclare sa différence culturelle et identitaire dans son livre qui est présenté sous forme d'une prose poétique et occupant plusieurs chapitres du roman.

L'interrogation de l'Histoire, ancienne ou récente, le combat des personnages principaux et la volonté de s'affirmer comme *autre* constituent l'essentiel des isotopies de la thématique identitaire. Même si elle ne constitue pas une dominante dans d'autres textes, comme dans *Timlilit n t\$ermiwin* de Benaouf, dans *Iv d wass* de Mezdad et dans *I\$il d wefru* de Zenia, on peut tout de même y remarquer plusieurs allusions à l'identité amazighe. Cette expression identitaire, qu'elle soit explicite ou suggérée, est à lire comme un contre discours. Les références au discours officiel sur l'identité algérienne sont abondantes dans les romans kabyles.

b. Le volet linguistique

Le niveau de l'expression concerne la langue utilisée. Cette dernière se caractérise par l'usage parfois massif et abusif des néologismes (Nekkar, Zenia et Benaouf) les calques syntaxiques sur la langue française ou la langue arabe (Nekkar, Boutlioua, Benaouf, Oulansi et Hamdani) et la recherche des archaïsmes (Zenia et Mezdad). L'usage des néologismes semble obéir premièrement à la volonté des auteurs de purifier la langue en remplaçant les emprunts à l'arabe par des termes pris dans d'autres dialectes berbères ou forgés à partir de racines berbères attestées, soit

⁸ Ces événements sont relatés dans plusieurs textes ; ils sont désignés par le syntagme « *tafsut n imazi\$en* » (printemps berbère) qui est utilisé dans le discours quotidien dans tous les espaces (politique, radio, presse écrite, etc.)

dans le kabyle soit dans d'autres dialectes. Il semble également que cet usage répond à un autre souci, celui de développer la langue en y intégrant de nouvelles unités lexicales pour rendre en kabyle des notions qui ne sont pas pourvues de termes. Par ailleurs, les habitudes linguistiques des auteurs, du fait qu'ils sont formés en français ou en arabe, laissent transparaître l'influence de la situation sociolinguistique algérienne dans leurs textes. Ce qui explique les calques syntaxiques, en nombre important pour certains auteurs. Tahar Ould Amar, auteur de *Bururu*, va jusqu'à utiliser des passages en français et en arabe dans son texte. Signalons cependant, qu'à notre sens, cet auteur a inséré ces passages à dessein car ces derniers, nous semble-il, participent à la caractérisation des personnages et permettent, à un autre niveau, la lecture idéologique du texte.

B. Le niveau générique

a. Relation architextuelle

Certains textes portent la mention de roman, *ungal* en amazigh. Si pour une bonne partie des textes, la question d'appartenance au genre romanesque ne pose pas problème, pour d'autres, à l'image de *Cna n yebzaz* d'Ait Boudaoud, de *Bu tqulhatin* de Dahmoun, il y a matière à débat. Ces deux derniers textes sont à considérer plutôt comme des nouvelles même si elles ont l'apparence d'être relativement longs. Ils présentent en effet des narrations brèves et des systèmes de personnages réduits.

Par ailleurs, le mot *ungal* est utilisé pour qualifier d'autres types de textes comme les pièces théâtrales et les nouvelles de Mohand Ait Ighil. Ce dernier l'a utilisé dans les pages remerciements⁹. On peut également mentionner le texte de Sofiane Aoudia, *Timetti d wedrim*, qui ballote entre l'écriture dramaturgique (voir les prises de paroles des personnages) et le style du conte (l'auteur entame son texte par la formule propre au genre du conte¹⁰).

Cette utilisation serait-elle le signe de la confusion générique ? En tout cas, cela témoigne de la difficulté du passage de l'oralité à l'écriture et de flottement dans la nouvelle création.

⁹ Voir son recueil de nouvelles *Allen n tayri* et son recueil de deux pièces théâtrales *Tazelmaï texser, tayeffust ur terbiê ara d Anwa yextaren*. Ces deux recueils sont publiés par l'association culturelle Tamazight de Béjaïa.

¹⁰ "Macahu qelemcahu tamacahup-iw ad telêu ad ti\$zif amzun d asaru win ad-s-islen ad yedhu, ...", telle est la première phrase du texte. (Aoudia Sofiane, *Timetti d wedrim*, Ed. El Amel, Tizi-Ouzou, 2005).

b. Relation paratextuelle

Certains romans sont accompagnés de préface, de postface, de note et/ou de présentation. C'est le cas, entre autres, d'*Asfel*, d'*Askuti*, d'*Iv d wass*, d'*Arrac n tefsut*, de *Timlilit n tšermiwin*, etc. Dans ces textes qui accompagnent le texte romanesque, on peut remarquer les types d'intérêts que portent les préfaciers et les présentateurs à l'écriture romanesque. On y insiste entre autres sur le discours produit, sur la qualité de l'auteur, sur la langue et sur le fait que le kabyle et l'amazigh en général peut égaler les autres langues car désormais il s'écrit. On insiste également sur l'aspect militant du texte. La qualité romanesque du texte n'est abordée qu'accessoirement. C'est comme si cela allait de soi. Toutefois, la préface que Mouloud Mammeri a écrite pour *Asfel* constitue une exception notable. Est-ce parce qu'elle est rédigée par un romancier reconnu et témoin privilégié du passage de l'oralité à l'écriture de la langue amazighe ?

VI. Les grandes tendances au niveau de la réception

La critique consacrée au roman kabyle se résume à quelques présentations et des notes de lectures¹¹ dans la presse écrite et à des mentions rapides dans les émissions de la radio kabyle. Cette critique, notamment écrite et universitaire, aborde les aspects thématiques, formels et linguistiques en plaçant, généralement, le roman kabyle dans le processus du passage de l'oralité à l'écriture de la littérature kabyle.

Les entretiens réalisés avec les auteurs mettent l'accent sur la langue, notamment l'utilisation de la néologie, l'écriture, au sens graphique du terme, et la thématique du texte.

La réception du texte romanesque écrit en kabyle retient de plus en plus l'attention. Avec les départements de langue et culture amazighes (de Tizi-Ouzou et de Béjaïa) et la section de berbère à l'Institut National des Langues et Cultures Orientales (Paris), où certaines études sont réalisées ou inscrites (Doctorat, Magister mais surtout des mémoires de Licence), et la critique journalistique, dont une partie est faite par les auteurs eux-mêmes comme les lectures de Brahim Tazaghart, on peut considérer que l'écriture romanesque en kabyle prend place, timidement certes, dans le champ culturel kabyle. On peut même penser qu'avec les institutions universitaires, l'engagement de certains éditeurs,

¹¹ Nous avons nous-mêmes consacré des notes de lecture aux textes d'Ait Boudaoud, de Benaouf, de Mezdad et de Zenia dans le cadre de la chronique littéraire que nous avons tenue dans le magazine Iéuran/Racines.

l'enseignement berbère (éducation ou université), le champ littéraire proprement kabyle est en train de se faire une place.

Au regard de la « fraîcheur » de cette expression romanesque, de ses conditions d'existence et de sa réception, qui doit bénéficier d'un regard plus attentif, il est à mentionner que les circuits de sa reconnaissance et les modalités de sa légitimation sont en train de se formaliser petit à petit. Certains auteurs, comme Nekkar¹², Oubellil¹³, Zenia¹⁴ et Ould Amer¹⁵, ont reçu des prix littéraires ; Zenia a bénéficié d'une résidence d'écriture, en Allemagne, pour son deuxième roman¹⁶ ; Mezdad, de son côté, est représenté dans l'anthologie intitulée *Des nouvelles d'Algérie 1974-2004*¹⁷, dans laquelle il est présenté également comme romancier et comme l'un des représentants les plus connus de la récente littérature algérienne en langue berbère.

Références bibliographiques

Les études

Abrous, Dehbia, *La production romanesque kabyle : une expérience de passage à l'écrit*, DEA (dir. S. Chaker), université de Provence, 1989, 110 p.

Abrous, Dehbia, « Quelques remarques à propos du passage à l'écrit en Kabyle », Actes du colloque international *Unité et diversité de tamazight*, Ghardaïa, 20 et 21 avril 1991, pp. 1-14.

Améziane, Amar, *Les formes traditionnelles dans le roman kabyle : du genre au procédé*, DEA, (dir. : Abdellah Bounfour), Inalco, 2002, 108 p.

Chaker, Salem, "la naissance d'une littérature écrite : le cas berbère (Kabylie)", *Bulletin des études africaines*, N° 17-18, 1992, pp. 7-21.

Chaker, Salem, *Une décennie d'études berbères (1980-1990) : Bibliographie critique*, Alger, Bouchene, 1990, 256p.

Dallet, J.-M., Degezelle, J.-L., *Les cahiers de Belaid Ait Ali ou la Kabylie d'antan*, Fichier de documentation berbère, Fort National, 1964.

¹² Prix d'encouragement, en 1995 (Concours Mouloud Mammeri, quatrième édition)

¹³ Premier prix (Concours Mouloud Mammeri, 1992).

¹⁴ Prix Apulée (section : roman d'expression amazighe) organisé par la Bibliothèque Nationale en 2005.

¹⁵ Prix Apulée en 2007.

¹⁶ Cet auteur est actuellement dans une autre résidence d'écriture en Espagne. Cette résidence est octroyée par l'organisme hollandais *penclub* qui possède une assise européenne.

¹⁷ *Des nouvelles d'Algérie 1974-2004*, sélectionnées et présentées par Christine Chaulet Achour, Paris, Editions Métailié, 2005, pp. 291-303.

Dubois, Jacques, *L'institution littéraire : Introduction à un sociologie*, Brussels, Nathan/Ed. Labor, 1983.

Galand-Pernet, Paulette, *Littératures berbères. Des voix. Des lettres*, Paris, PUF, 1998.

Merolla, Daniela, « Peut-on parler d'un espace littéraire kabyle ? », *Etudes et Documents Berbères* N° 13, 1995, pp. 5-25.

Oussalem, Mohand Ouamar, « Quelques éléments sur les problèmes de l'expression en tamazight dans les usages modernes », *Anadi*, N° 3-4, 1999, pp. 119-123.

Oussalem, Mohand Ouamar, « Awal \$ef tenfalit tatrart n teqbaylit » [A propos de l'expression moderne en kabyle], entretien réalisé par Mohand Akli Salhi, *Iéuran/Racines*, 2002, N° 26, p.13.

Salhi, Mohand Akli, « Les voies de modernisation de la prose littéraire kabyle », Actes du colloque international *Tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès, 15-17 juillet 2002, pp. 244-251.

Salhi, Mohand Akli, "La nouvelle littérature kabyle et ses rapports à l'oralité traditionnelle", *La littérature amazighe : oralité et écriture, spécificités et perspectives*, actes du colloque international, Aziz Kich (Dir.), 2004, pp. 103- 121.

Salhi, Mohand Akli, "Regard sur les conditions d'existence du roman kabyle", *Studi Magrebini*, nouvelle série, volume IV, 2006, pp. 121-127.

Les romans

Ait Boudaoud, Laifa, *Ccna n yebzaz = Le chant des cigales*, Alger, Editions Casbah, 1999.

Ait Ighil, Mohand, *Ti\$ersi*, Béjaïa, Afamed Ed. 2008.

Aliche, Rachid, *Asfel*, Editions Fédérop, 1981

Aliche, Rachid, , *Faffa* , [s.é.], Alger, 1991.

Aoudia, Sofiane, *Timetti d wedrim*, Tizi-Ouzou, Ed. El Amel, 2005.

Benaouf, Djamel, *Timlilit n t\$ermiwin = La ville-rencontre*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Boulariah, Meziane, *Akal*, [s.].

Boutlioua, Hamid, *Yir timlilit*, Béjaïa, Aéar, 2004

Dahmoune, Omar, *Bu tqulhatin*, Alger, HCA, 2003.

Dahmoune, Omar, *Agu*, Alger, HCA, 2007.

Hamdani, Belaïd, *Nek ak^w d kem, kem ak^w d nek*, Tizi-Ouzou, 1998.

Iamrache, Saïd, *Tasga n îllam*, [s.é.], Tizi-Ouzou, 2000.

- Igli n tlelli, *Lwerd n tayri*, [s.l.], [s.e.], 2004.
- Mezdad, Amar, *Iv d wass*, Alger, Editions Asalu/Azar, 1990.
- Mezdad, Amar, *Tagrest ur\$u*, [s.é.], [s.l.], 2001.
- Mezdad, Amar, *Ass-nni*, Béjaïa, Ayamun, 2006.
- Nekkar, Ahmed, *Yugar ucerrig Tafawett*, Alger, Editions Yuba wissin, 1999.
- Oubellil, Youcef, *Arrac n tefsut*, Tizgrigin n Wegraw Adelsan Amazi\$, Tizi-Ouzou, 2004.
- Ouhemza, Amar, *Si tedyant yer tayevev*, Lyon, Editions berbères, 1994.
- Oulansi, Lyazid, *Ddida*, [s.e.], Béjaïa, 2003.
- Ould-Amar, Tahar, *Bururu. Ur teqqim ur tengir*, Sidi Aich Béjaïa, Ed. Azur, 2006.
- Sadi, Saïd, *Askuti*, Alger, Asalu, 1991.
- Tazaghart, Brahim, *Salas d Nuja*, [s.e.], Béjaïa, 2003.
- Zamouche, Slimane, *Agellil akk d ineffuten yelha*, Alger, HCA, 2007.
- Zenia, Salem, *I\$il d wefru*, Paris, L'Harmattan /Awal, 2002.
- Zenia, Salem, *Tafrara*, Paris, L'Harmattan/Awal, 1995.